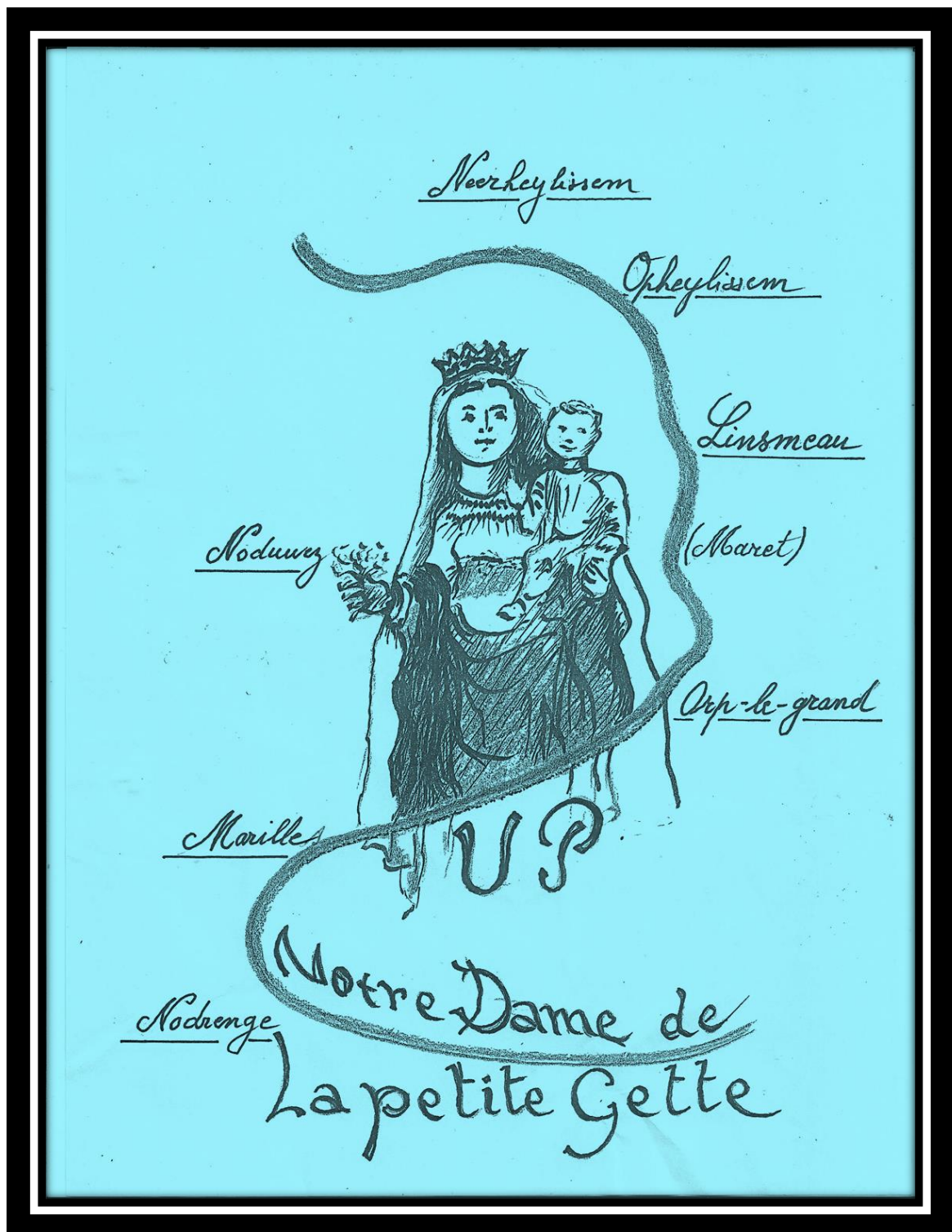


# LA CHARTE DE L'UNITE PASTORALE



« NOTRE-DAME  
DE LA PETITE GETTE »



## **o. Préambule**

La charte de l'Unité pastorale est le texte qui précise la mission du Conseil de l'Unité Pastorale (CUP) et l'engagement de ses membres pour 3 ans. Elle définit les pôles choisis, en donne les principaux objectifs, les moyens pour y arriver, ainsi que les personnes qui en ont la charge.

### **1. . La dénomination de l'UP**

Un accord unanime s'est porté sur la désignation « Notre-Dame de la Petite Gette » pour deux raisons:

- 1) « **Notre-Dame** » parce que dans chaque paroisse nous avons une ou des chapelles dédiées à la Vierge Marie
- 2) « **Petite Gette** » est le nom de la rivière qui traverse nos villages.

**Le logo** : sur le dessin qui illustre la page de couverture, on voit la Vierge Marie portant l'Enfant Jésus ; les noms de toutes les paroisses sont placés le long de la rivière « la petite Gette ». Au dos de la charte, on voit la photo de 7 paroisses qui composent notre UP.

### **2. Les noms des paroisses de l'UP**

L'Unité Pastorale « Orp- Hélécine - Noduwez » comprend les paroisses suivantes :

- 1) Saint Pierre et Paul à Linsmeau
- 2) Saint Martin à Opheylissem
- 3) Saint Sulpice à Neerheylissem
- 4) Saint Georges à Noduwez
- 5) Saint Lambert à Marilles
- 6) La Chapelle saint Lambert de Nodrenge
- 7) Saints Martin et Adèle à Orp-le-Grand

### **3. Conseil de l'UP**

Créé pour un mandat de trois ans renouvelable, le Conseil de l'unité pastorale en sigle (CUP) a pour mission de :

- discerner dans l'Esprit-Saint tout ce qui est nécessaire pour que l'UP remplisse sa mission au plan de l'annonce, de la célébration et du témoignage en conformité avec le projet pastoral repris dans la charte.
- articuler et coordonner les différentes missions que s'est donnée l'UP.
- évaluer le travail accompli et l'esprit qui règne entre tous.
- prendre les décisions pastorales qui s'imposent en réponse aux appels discernés ensemble et en communion avec l'Église plus large (Vicariat, Diocèse, Église universelle).

Le CUP est composé des prêtres desservants, des coordinateurs et coordinatrices des pôles et des laïcs représentants nos différentes paroisses. Ils sont tous nommés par l'Evêque pour un mandat de trois ans renouvelable.

#### **Prêtres :**

- 1) Christophe NYEMBWE (Curé à Hélécine)
- 2) Jeannot MUKEKE (Curé à Noduwez et Marilles)
- 3) Michel BEYA (Curé à Orp le Grand)

#### **Coordinateurs de Pôles :**

- 4) Pascale SLAETS (Communication)
- 5) Pierre MARTIN (Célébrations)
- 6) Eliza MATTON (Caté)
- 7) Nadine de ROUBAIX (Caté)

#### **Représentants des Paroisses**

- 8) Josianne GRAMME (pour les paroisses de Noduwez-Marilles-Nodrengé)
- 9) Pierre de CROMBRUGGHE (pour la paroisse saint Martin et Adèle à Orp-le-Grand)
- 10) Gérard d'URSEL (Paroisses d'Hélécine)

#### **Conseil économique**

- 11) Nadine GORDENNE (Trésorière)

## 4. Les Pôles

Notre Unité pastorale comprend quatre pôles avec comme mission :

- de définir et mettre en œuvre des objectifs et projets concrets à réaliser dans les domaines comme la communication, la Catéchèse, la Célébration et les Visites des malades.
- une fois par an : les pôles évaluent leurs projets, leur fonctionnement interne et le lien avec le CUP.
- Ils déterminent le rythme de leurs rencontres et transmettent les PV de leurs réunions au responsable d'UP.
- chaque pôle est composé d'une équipe, d'un coordinateur, d'un secrétaire et d'un prêtre accompagnateur.

### 1) Pôle Communication

#### a) Mission

- Donner la meilleure information possible aux croyants et non croyants afin de favoriser l'annonce de la Bonne nouvelle sur le territoire de l'UP.
- Recevoir les infos des Pôles et les partager: un bulletin trimestriel avec une page pour les infos générales et/ou du Vicariat, et une page par paroisse.
- Avoir un informateur désigné par chaque pôle, pour transmettre au pôle Communication des informations à diffuser.
- Relayer les informations provenant du Diocèse, du Vicariat (dont l'envoi du mois et la newsletter) et de notre doyenné.

#### b) Projets concrets:

- Créer une « banque de données », différenciée avec des adresses et coordonnées mails ou autres.
- Etablir des affiches permanentes avec horaire des messes, adresse des paroisses et coordonnées des Curés.
- Sans supprimer la feuille paroissiale éditée par chaque paroisse le weekend, le pôle communication créera un feuillet trimestriel de l'UP (un simple A3 plié en deux). Le tirage sera de 200 exemplaires à adapter en fonction de la demande.

**c) Interaction avec d'autres pôles :**

Le Pôle Communication doit prendre à cœur son rôle de fédérer et d'informer. Il évitera toutefois de devenir un frein pour les autres pôles, en voulant à tout prix, être la source de toute communication au sein de l'UP.

**Coresponsables :** Pascale SLAETS et l'abbé Christophe NYEMBWE

**2) Pôle catéchèse**

**a) Mission**

- Promouvoir l'annonce de l'Évangile.
- Faire connaître Jésus aux enfants (Tu aimes qui tu connais)
- Eduquer et faire grandir les enfants, les jeunes et les adultes dans la foi chrétienne.
- Faire prendre conscience de la mission de témoin de tout chrétien.

**b) Projets concrets :**

- **Rencontres amicales entre catéchistes et prêtres de l'UP.**
  - Une journée / un week-end de prière / de retraite pour l'ensemble des catéchistes et prêtres de l'UP.
  - Conférence avec des orateurs extérieurs, suivie d'un échange d'idées et d'une partie conviviale.
- **Célébrer en UP les sacrements d'initiation chrétienne :**  
Les catéchistes organisent la retraite et la célébration de la Confirmation.
- **Rassembler les enfants de la KT autour d'un événement commun:**
  - Messe de rentrée festive avec envoi en mission des catéchistes.
  - Messe de vocations

- Le sacrement de la Réconciliation – Confession
- Activités récréatives : Ciné-forum, jeu de piste
- Messe de fin d'année suivie d'un temps de convivialité

**c) Liens avec les autres intervenants :**

- **Liens avec le Vicariat**, et plus particulièrement avec le Service de la Catéchèse :
  - Utiliser le « Porte-Voix » pour découvrir les activités et services proposés par le Vicariat.
  - Participer aux activités proposées par le Vicariat.
- **Liens avec les autres pôles de l'UP :**
  - Pôle Célébration : organiser des célébrations communes avec implication des groupes de caté.
  - Pôle Santé : visite des enfants de la caté au Home et/ou implication des groupes de caté dans la célébration des messes pour les malades.
  - Pôle Communication : faire connaître à l'ensemble de l'UP les initiatives du pôle Caté.

**Coresponsables** : Eliza MATTON, Nadine de ROUBAIX et Abbé Christophe NYEMBWE

### **3) Pôle Célébration**

**a) Mission :**

- Aider à écouter la Parole de Dieu, ensemble, en groupes et individuellement.
- Célébrer ensemble et mieux notre foi.

**b) Projets concrets**

- Promouvoir la célébration du Dimanche de la Parole de Dieu, le dimanche des vocations et « le dimanche autrement » en Unité Pastorale.

- Soutenir l'attention aux rencontres et rassemblements de prière (groupe, pèlerinages...)
- Coordonner les célébrations communes de l'Eucharistie, des sacrements de la de la Réconciliation et des malades...)

**Coresponsables** : Pierre MARTIN et l'abbé Jeannot MUKEKE

#### **4)Pôle santé et visiteurs des malades**

##### **a) Introduction**

Parler du Pôle Santé peut paraître ambitieux et risqué. Cela se comprend dans la mesure où nous ne sommes ni du personnel soignant ni membres du personnel médical.

Notre objectif est surtout d'ordre pastoral. En tant qu'Eglise, comment pouvons-nous vivre notre foi auprès des personnes qui souffrent, qui sont seules ou éprouvées ? Comment pouvons-nous partager avec elles leur peine et leurs souffrances ?

La réponse est toute simple : par un geste ou une attitude de proximité.

##### **b) Mission :**

- Partager notre amitié et témoigner de notre foi auprès des malades, des personnes seules ou en difficulté.
- Les reconforter dans leur vie de foi.
- Être proche d'eux pour casser leur solitude et la tentation de se croire abandonné.
- Être signe de la présence du Christ et de l'Eglise parmi eux. Pour cela, il faut savoir consacrer du temps pour eux.

##### **c) Projets concrets:**

- De manière régulière (deux fois le mois), rendre visite aux malades, personnes seules ou en difficulté.
- Prier avec eux et pour eux.
- Les mettre en contact avec le Christ en leur apportant la Communion chaque semaine et lors des grandes périodes liturgiques.



- Leur parler du sacrement des malades et informer le prêtre si le besoin est éprouvé.
- Célébrer la journée du Malade : messe avec sacrement des malades et moment de convivialité.
- Travailler en collaboration avec le Home Malevé.
- Participer au goûter festif organisé par le Home Malevé.
- Prévoir avec les enfants de Caté une visite au Home (expérience très positive en 2018 et 2019) : jeux de société, partage avec les résidents.

#### **d) Nos souhaits :**

- Avoir une équipe de visiteurs des malades dans chaque paroisse.
- Sensibiliser pour trouver des gens pouvant faire partie de notre Pôle.
- Inviter souvent l'équipe du Vicariat pour nous aider à mieux définir notre rôle.

#### **N.B. :**

**Ce pôle a le Père Michel comme accompagnateur. Il sera mis en route au courant de l'année, dès qu'il y aura au moins 2 ou 3 bénévoles disponibles pour l'aider à porter le projet de visiter nos malades.**

## **5) Le Conseil Economique (C.E.)**

### **a) Missions :**

- assurer un financement réparti entre toutes les paroisses de l'UP pour toutes les activités entreprises et à entreprendre et pour les frais de fonctionnement. La priorité dans toute décision reste la vision pastorale.

- le C.E. budgète les dépenses de l'année (n+1). Selon les modalités prévues dans le Règlement d'Ordre Intérieur de l'ASBL AOP, la section UP rédige et remet son compte à l'ASBL de l'AOP.
- le C.E. veillera à disposer d'un budget minimum en vue de couvrir les activités de l'UP. A titre d'exemple, les collectes réalisées lors des célébrations d'UP peuvent lui être attribuées prioritairement. Pour le solde des dépenses à couvrir, le C.E. définit collégalement une clé de répartition, en fonction des possibilités des différentes paroisses.
- A défaut d'accord collégalement convenu, le Vicariat du temporel propose la clé de répartition suivante: calculer le pourcentage d'apport par section à partir du compte transit (poste 746000) et appliquer cette clé de répartition pour assurer le partage des frais de fonctionnement de l'UP. Le service du temporel est à la disposition de tous pour définir la clé de répartition et pour tout accompagnement souhaité
- Reconnaissance de la « section UP » au sein de l'ASBL AOP concernée. une section de l'AOP est créée dans le respect des statuts et du R.O.I. de l'ASBL AOP au sein de laquelle elle est constituée. Dès que nécessaire, un compte bancaire propre est ouvert.
- Envoi des justificatifs des contributions aux trésoriers des sections concernées.

### **b) Composition**

Le C.E. est composé d'une trésorière, d'une secrétaire, des gestionnaires locaux de l'AOP et des prêtres de l'UP.

**Coresponsables :** Nadine GORDENNE et P. Jeannot MUKEKE

# **Envoi en mission de l'unité pastorale Notre Dame de la Petite Gette**

**Lieu : Saint Sulpice à Neerheylissem,**

**Date : le 13 septembre 2020**

**Célébrant : Mgr Jean-Luc HUDSYN,**

**Evêque auxiliaire du Brabant Wallon**

**Les membres du Conseil pour un mandat de trois ans :**

1) Abbé Christophe NYEMBWE

**Responsable de l'Unité Pastorale**

2) Abbé Jeannot MUKEKE

3) Abbé Michel BEYA

4) Eliza MATTON

5) Gérard d'URSEL

6) Josiane GRAMME

7) Nadine de ROUBAIX

8) Nadine GORDENNE

9) Pascale SLAETS

10) Pierre de CROMBRUGGHE

11) Pierre MARTIN

## Les églises de l'Unité Pastorale

**Saint Sulpice Neerheylissem**



**Saint Martin Opheylissem**



**Saint Pierre Linsmeau**



**Saints Martin et Adèle Orp**



**Noduvez Saint Georges**



**Marilles et Nodrenge Saint Lambert**

